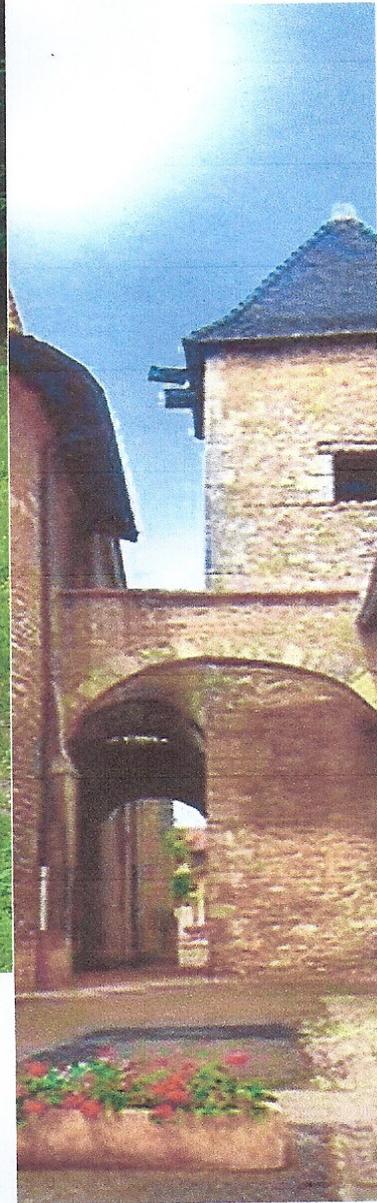


Comité

Histoire

et

Patrimoine



Bulletin n°16

Année 2014



EDITORIAL

Ami lecteur,

Chaque membre de l'équipe Histoire et Patrimoine de Limas, par sa personnalité, ses compétences, ses connaissances, contribue aujourd'hui à la conservation du patrimoine de notre commune. Ensemble, ils souhaitent faire revivre le passé de notre commune et porter à la connaissance de tous nos concitoyens les richesses conservées ici dans les pierres, les édifices, les monuments, les livres et les documents archivés.

Ce bulletin annuel, dans la lignée des précédents, y participe. Il est le fruit de recherches dans les archives de la commune, dans les livres sur notre région et leurs travaux sont en partie présentés dans ces quelques pages. Vous y trouverez des délibérations du conseil municipal d'il y a cent ans, une revue de presse du journal « Le Réveil » de l'année 1914 jusqu'au dernier jour de sa parution, à la veille du premier conflit mondial.

Vous pourrez y lire un texte de Jean Guillermet décrivant Limas le jour de la libération de Villefranche en Septembre 1944.

Quelques anecdotes du moment agrémenteront votre lecture.

Que les moments passés à feuilleter ces quelques pages vous fassent remonter le temps avec plaisir et curiosité, c'est le souhait que je formule pour vous, Ami Lecteur.

Docteur Claude KALFON
Conseiller Municipal délégué
À la conservation du Patrimoine de Limas



Sommaire

Editorial.....	Page 1
Sommaire.....	Page 2
Vie et activités du Comité Histoire et Patrimoine.....	Pages 3 et 4
Limas il y a cent ans.....	Pages 5 et 6
Revue de la presse en 1914.....	Pages 7 à 18
Septembre 1944 à Limas.....	Page 19
Anecdotes locales.....	Page 20





Vie et activités du Comité Histoire et Patrimoine De Limas

Au fil de l'année 2014, le Comité Histoire et Patrimoine de Limas s'est inscrit dans la continuité des années précédentes par sa présence aux manifestations traditionnelles, commémoratives et culturelles de la commune.

Il a été présent aux vœux de la municipalité, à la conférence de Mr Branche à la médiathèque de Villefranche ainsi qu'à la préparation de la Vague des Livres avec Mr Pierre Tamain au cours du premier trimestre de l'année.

Le bulletin annuel N° 15 d'Histoire et Patrimoine a été publié au mois de Février.

Courant Mars, Mme Carole Paret du Service de la conservation des antiquités et objets d'art du Rhône a réalisé l'inventaire des objets classés de l'église de Limas.

A la suite des élections municipales la responsabilité du Comité Histoire et Patrimoine a été confiée au Docteur Claude Kalfon, Conseiller municipal délégué pour succéder à Mme Chantal Bertrand Adjointe au maire.

Perpétuant la tradition, le Comité assiste à l'inauguration de la Vague des Livres, à la réception en mairie des conscrits, à la préparation de Couleurs d'Automne.

Au début de l'été, il a été présent en la personne de Mme Ollier, pour la visite guidée de la colline de Buisante organisée par l'association A3PL.

Au mois de Septembre, Histoire et Patrimoine a participé au Forum des associations.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, en collaboration avec la Confrérie Internationale des Anysetiers, Histoire et Patrimoine a organisé avec succès une conférence musicale en l'église de Limas au profit d'associations caritatives locales.

Le Comité s'est aussi tourné vers la jeunesse. A l'occasion de l'anniversaire de la libération de Villefranche, un conférencier a exposé aux jeunes élèves de l'école primaire Fernand Gayot, comment des citoyens de Limas ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libres.

Enfin du 8 au 26 Novembre, en collaboration avec le Monde Combattant, une exposition sur le premier conflit mondial, inaugurée par Mr le maire en présence de Mr le Sous-préfet de Villefranche, a été proposée au public. Plus de 400 personnes, dont les enfants de l'école primaire de la commune, l'ont visitée.

Les Membres du Comité Histoire et Patrimoine de Limas :

Mesdames Simone OLLIER et Martine SAVETIER

Messieurs Gabriel BEAU – Robert CHARRIER – Jacques CLEMENT – André GAZELLE – Bernard MARET – Jean Pierre MOINE - Eugène RATIGNIER et Claude KALFON.



LIMAS, il y a 100 ans

Extraits du registre de délibérations du Conseil Municipal

1914.....A Londres on utilise le radium pour soigner le cancer. Aux Etats-Unis, Ford instaure la journée de 8 heures dans ses usines. Au Vatican, Benoit XV est élu. En France, en janvier, la Seine charrie des glaçons, en juin, un orage d'une extrême violence provoque, à Paris, de nombreux éboulements. Les usines du Rhône commercialisent l'aspirine...et le Sénat adopte un projet d'impôt sur les revenus.

Cette année, naissent Marguerite Duras, Romain Gary, Léon Zitrone et Louis de Funès, tandis que disparaissent Jean Jaurès, Alain Fournier, une des premières victimes de la guerre, et Frédéric Mistral.

1914, est avant tout le début de la grande guerre. Le 1^o août, la mobilisation générale en France, en septembre la 1^o Armée allemande marche sur Paris, les 2^o et 3^o se dirigent vers la Marne, les 4^o et 5^o encerclent les Hauts de Meuse et Verdun et la 6^o, la Lorraine. En novembre, c'est le début de la guerre de tranchées. La seule bataille de la Marne fait 313 000 tués ou disparus.

Pendant ce temps là, à Limas !

Monsieur Joseph Chatillon est maire de la commune.



Nos élus sont toujours préoccupés par l'entretien et l'amélioration de nos chemins. Pour l'élargissement de la rue de la Barre :

« Mme Veuve Gayot, née Chatillon a dû céder..... une parcelle de terrain de 17 ca, M. Pierre Gayot, son fils, une parcelle de 67 ca, les deux propriétaires ont généreusement abandonné à la commune ces deux parcelles de terrain. »

M. Pierre Gayot, concernant ce projet rue de la Barre, demande l'autorisation de « raser une partie du mur de clôture de sa propriété....vu l'engagement pris par lui de céder gratuitement plus tard le terrain à incorporer à la voie publique lorsque ce mur sera construit.....autorise M. le Maire à prendre un arrêté d'autorisation. »

A La Ronze, à propos de l'élargissement du chemin communal n° 20 sur 60 m pour une somme de 2 000 F, dont 900 F pour la commune, le Conseil Municipal « ...est d'avis que l'élargissement soit effectué le plus tôt possible. » D'autres demandes sont faites pour l'acquisition de terrains pour l'élargissement de ce même chemin, mais certains propriétaires y étant hostiles, le Conseil Municipal estime :

«... que, dans ces conditions, il serait difficile, sinon impossible d'obtenir l'expropriation pour cause d'utilité publique...décide de ne pas poursuivre....de ne participer d'aucune manière aux frais d'établissement du chemin. »

Il est enfin rappelé l'utilité de porter à 8 m la largeur des chemins « par suite du développement pris par la ville de Villefranche au sud de son territoire. »

Le Conseil Municipal émet également un avis favorable suite à « la pétition des habitants du Martelet en vue de l'élargissement à 8 m du chemin n° 9, dit de la Barre. »

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer un traité avec la Cie des Eaux,
« Moyennant la fourniture d'eau gratuite faite à la commune.....l'alimentation gratuite
d'une borne-fontaine du même débit que celles qui existent à Villefranche (soit de 20 à 25 l/min). »

Autres décisions :

Début de la fête des Lumières à Limas.
« 3 lampes de 25 bougies seront placées sur le chemin n°15. »

Dépense imprévue, on rembourse
« Avances faites par M. Janot (instituteur) ,10 F. »

Le Conseil décide d'accorder aux 34 élèves suivant des cours de greffage
« ...pour les plus méritants, des récompenses consistant en sécateurs et greffoirs. »

le Conseil Municipal se réunit le 16 Août :

« M. le Maire informe le Conseil de tout ce qui a été fait depuis l'ordre de mobilisation générale, il fournit de longues explications sur les obligations de la commune en ce qui concerne le poste de Grange Rouge qui surveille la voie ferrée. Le Conseil approuve ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour la nourriture des hommes de ce poste, mais il ne veut, à l'avenir, payer que 1,5 F par homme et par jour pour la nourriture.....les dépenses de foin et d'avoine faites pour la nourriture des chevaux doivent être avancées par la commune puis remboursées par l'autorité militaire. La commune a été obligée de fournir pour le ravitaillement de l'armée 1 500 kg de foin, 5 000 kg de pommes de terre, 7 500 kg de blé et 20 têtes de bétail. Les dispositions ont été prises pour satisfaire ces obligations. Les commissions de réquisition payeront directement tout ce qui est réclamé pour ce ravitaillement. »

Il délibère ensuite sur les secours à apporter aux familles nécessiteuses dont les hommes ont été appelés sous les drapeaux.

«... qui seront distribués pendant la durée de la guerre....à présent, il n'y a lieu de distribuer aucun secours, étant donné que les allocations prévues par la loi du 7 août 1913 sont suffisantes, mais, au commencement de l'hiver, il pourrait être nécessaire de soulager de trop grandes misères. »

Le Conseil Municipal alloue une somme de 500 F pour ces secours.

La séance suivante n'aura lieu que le 12 novembre ; au cours de celle-ci :

«...la nomination des commissions de révision des listes électorales pou 1915 est ajournée à cause de la guerre. M. le Maire donne quelques renseignements sur les réquisitions militaires qui ont été faites dans la commune depuis la mobilisation. »

Cette séance de novembre se résume à l'achat d'isoliers, aux déclarations de récoltes et l'attribution d'une pension à un Limassien ayant atteint sa 70° année.

La séance est levée. Le Conseil Municipal ne se réunira pas avant le mois de février 1915.

1914 : LIMAS IL Y A 100 ANS - REVUE DE PRESSE

....1910, 1911, 1912, 1913,...**1914**,....l'année où tout va basculer ! Elle commence, comme les précédentes, dans la routine des faits divers.

Ce premier numéro du Réveil de 1914 ressemble en tous points au dernier de 1913, ses rubriques, aux mêmes emplacements, restent identiques à elles mêmes.

Présenter un journal plus moderne, plus avenant, n'est manifestement pas le souci majeur de la rédaction.

Lisons quand même ! D'autant que notre œil est tout de suite accroché par un article relatant un évènement peu courant pour les Limassiens qui vivent si loin de la mer.

6 janvier. Passage d'un torpilleur.

Le pacifique port de Frans a eu samedi soir et dimanche matin les allures d'une rade militaire. Le contre-torpilleur Mangini, construit au Creusot* pour la Marine Française, arrivé samedi soir, passa la nuit à Frans et repartit pour Lyon dimanche matin.

Le Mangini est un contre-torpilleur d'escadre de 1^o classe : longueur : 87,5 m *; puissance : 16 000 CV *; vitesse : 31 nœuds*, armé de 2 canons de 100 mm, de 4 canons de 65 mm et de 4 tubes lance-torpilles.

• Les renseignements donnés par le journal sont incomplets et, en partie inexacts : le bateau de 850 tonnes a été construit par les Etablissements Schneider, à **Chalons sur Saône** ; mis à flot le 31 mars 1913, il a été terminé et mis en service en 1914 pour être affecté en Méditerranée. Sa longueur est 78,1 m et sa largeur 8,6 m. Sa puissance -15 500 CV- fournie par 4 chaudières- donc 4 cheminées- lui assure, par l'intermédiaire de 2 hélices, une vitesse de 30 nœuds, soit 55,5 km/h pour les terriens. (*Internet-Wikipedia*)

Les amateurs de feuilletons peuvent dévorer dans le journal '' Une martyre des Apaches'', drame du banditisme par Camille Descamps.

16 janvier. Avis de décès.

L'année commence bien mal avec le décès de deux enfants : Raymond Larochette, âgé de 11 jours, au Bourg, dont les funérailles auront lieu le samedi 17 janvier à 1 h précise et Jeanne Catherine Debize, dans sa 3^o année, lieu des Forêts. Ses funérailles auront lieu aussi le samedi 17, à 2 h du soir.

Limass. **Etat-civil 1913.** 22 naissances ; 3 mariages ; 10 décès.

Accident. Occupé à greffer pour le compte de M. Branche, l'ouvrier Jean Pierre Carré s'est profondément blessé au pouce droit avec son outil. Une incapacité de travail de 15 jours a été prescrite par le médecin traitant.

13 janvier. Une nouveauté.

La loi électorale du 23 juillet 1913 prévoit, pour les élections futures, la mise en place d'isolaires –au moins deux et un pour 300 électeurs. Nos voisins de Gleizé étrenneront le dispositif lors des prochaines élections municipales rendues nécessaires par la démission du maire.

27 janvier. Les conscrits à Villefranche.

Cette année, les jeunes conscrits ont composé des sonnets et les ont vendus le 25 janvier, jour de la fête.

Nous vous en proposons un.

Et je vis, ce soir là, frémir la plaine immense.
Les morts, en s'agitant, sortaient de leurs tombeaux ;
Et, dans leurs doigts crispés, j'aperçus l'espérance ;
Les étendards meurtris relevant leurs flambeaux !

Deux provinces en deuil, en clamant leur souffrance ;
Soudain, se révélaient sous des aspects nouveaux ;
Et je vis accourir de tous les coins de France
Tous les petits soldats à l'appel des drapeaux.

Leurs bras audacieux voulaient venger l'outrage ;
Car, pour des cœurs ardents, la valeur n'a pas d'âge
Et je me sentis fier d'être de ces soldats.

Et, les regards fixés sur l'emblème héroïque,
Je partis, sans songer que l'heure était tragique,
Et qu'il faut des héros pour les nobles combats.

J.B.

En page 2, un article relate la célébration de la Saint Vincent dans quelques communes beaujolaises, dont Limas.

« Les propriétaires et les vigneronns de Limas se réunissaient, dimanche 18 janvier, à la mairie, pour fêter la St Vincent et les artilleurs agricoles. 90 convives étaient attablés dans la salle du café Mellet et firent honneur à l'excellent menu qui leur avait été préparé

Au champagne, M. Chatillon, maire, a prononcé un discours de circonstance qui a été très applaudi. Une tombola eut lieu ensuite au profit des artilleurs qui tirèrent au sort les prix splendides, en nature, de réelle valeur.

De nombreux chanteurs ont ensuite terminé cette fête de famille. »

Concours.

« Un concours de taille de vignes basses et "sur hautains" organisé par le Comice Agricole et Viticole du Beaujolais aura lieu, en notre commune, le dimanche 8 février à 2 h au hameau des Ronzes. Les adhésions seront reçues jusqu'au 5 février chez M.Vermorel, président à Villefranche. Les concurrents devront se munir de leurs outils de taille. »

Hors la rubrique de Limas, un article met la commune en vedette.

30 janvier La natalité dans le Rhône.

« Le Nouvelliste de Lyon vient de publier un article très documenté sur la natalité dans le Rhône et la Loire.

On ne peut enregistrer, pour l'ensemble des deux départements, que 17 naissances pour 1 000 habitants par an, ce qui est déplorable.

Dans les parties purement rurales.....**Limas**, il est vrai ? nous parait tenir la tête avec 32 naissances ? ce qui est encore à l'heure qu'il est, à peine un peu plus que la moyenne générale en Allemagne.

Ailleurs, c'est mauvais : Quincié : 11 naissances ; Morancé : 13 naissances ; Régnié : 18 naissances

Et le journal de regretter :

« *La Patrie demande des citoyens et on les lui refuse. Dieu, surtout, demande des âmes pour en faire des élus, on les lui refuse, parce que l'on veut, pour soi, non des peines, des mérites et des devoirs mais seulement des plaisirs et des droits.* »

3 février. Avis de décès.

Madame Veuve Pierre Condemine, née Marie Chervin est décédée à Limas, lieu du Peloux, dans sa 68^e année. Funérailles, mercredi 4 courant à 2 1/2 h.

6 février. L'affaire Fuzelier.

« La cour d'Assises a condamné à 6 ans de réclusion le clerc de notaire Lachaux, de Simandre les Ormes (Saône et Loire) dont le patron se suicida à Limas à la suite de mauvaises affaires. Lachaux était inculpé de participation délictueuse à la gestion de l'étude, de faux et d'usage de faux. » (*Cf. Bulletin n° 14*)

10 février. Limas. Etat civil de janvier.

Naissances : Larochette Raymond, au bourg ; Guichard Fernand, au Peloux.

Mariages : Fougerousse Joseph, jardinier au bourg et Madame Varzelice Jeanne Marcanni, cuisinière à Limas.

Décès : Masson Jean François 72 ans, cultivateur aux Sables et les deux enfants dont le décès a fait l'objet d'un faire-part le 16 janvier.

17 février.

« Le Président de la République, Raymond Poincaré, devrait s'arrêter à Villefranche au cours de l'année 1914. L'information est rapportée par M. Troussier, maire de Villefranche, qui a rencontré le Président au cours du Congrès des maires.»

Limas. Chute d'un pylône.

« Dimanche matin, les ouvriers de la Société des Forces Motrices de l'Ain étaient occupés à monter un pylône en face du clos Mulaton. Soudain, par suite d'une fausse manœuvre, l'énorme masse métallique, mal équilibrée, s'abattit lourdement sur le sol, écrasant une partie du mur qui se trouvait en face. Quant au pylône, il a été coupé en deux. Il n'y eut heureusement aucun accident de personne. »

20 février. Un ouragan terrible s'abat sur Villefranche et sa région.



A Limas, les dégâts sont relativement limités.

« Dans la propriété Mulaton, sur huit sapins centenaires, cinq ont été arrachés par la violence de l'orage : l'un d'eux est tombé sur la maison d'habitation causant de sérieux dommages à la toiture. Chez M. François Berthier, une cheminée est tombée sur la terrasse qui a été enfoncée. »

Ailleurs, c'est le désastre : à Anse, la chute d'une cheminée tue un homme ; à Villefranche, à l'usine Vermorel, une grande cheminée carrée d'environ 12 m de haut s'est écroulée, entraînant dans sa chute une cheminée ronde de la même hauteur.

Faire- part.

MM. Philippe Gayot, Mlle Marie Gayot, M. Pascal Gayot, M. et Mme Pierre Gayot et leur fils, M. Paul Gayot, Mlle Marie Antoinette Gayot rappellent au pieux souvenir de leurs amis et connaissances
Monsieur Pierre Gayot

Et les prient de vouloir bien assister à la Messe anniversaire qui sera dite pour le repos de son âme en l'église de Limas, le jeudi 26 février 1914, à 10 h du matin.

6 mars. Ecole de greffage.

« Les cours de l'école de greffage se sont terminés dimanche dernier par un concours entre tous les élèves à la suite duquel il a été décerné 23 diplômes et de nombreuses récompenses consistant en cisailles, sécateurs et greffoirs offerts par le Conseil Municipal et le Syndicat Agricole de Villefranche.

Le cours de greffage avait été organisé par M. Humbert Chatillon et les leçons données par MM. Maclet-Botton, pépiniériste à Villefranche, Chalamont, Bacheviller fils et Pierre Perraud, propriétaires à Limas.

Ont obtenu le diplôme, avec récompense- *liste, peut être établie, par ordre de mérite* :
Fougerousse Régis*, Chaintreuil Jean-Marie, Chalamont Claude*, Bédiat Vérand, Debrun Benoît père, Debrun Antoine, Guichardon Paul, Thévenet Joseph, Collier Joannès, Melay Jean, Debrun Benoît fils, Lamure Jean- Marie*, Aucagne fils, Aumaître Benoit*, Soulier Benoit, Dupoizat Philippe, Colliard Pierre, Branciard Claude, Aucagne père, Drevet Joseph, Bibet Claude, Detruze Antoine*, Guillaume Joseph.

Après la proclamation des résultats, M. Chatillon, maire, remercie tous ceux qui ont assuré la réussite des cours, excuse M. Chauzit, professeur d'agriculture, qui n'a pas pu venir assister au concours et donne successivement la parole à MM. Maclet-Botton et Marguin, viticulteurs- pépiniéristes à Anse, pour des conseils pratiques sur la stratification, la mise en pépinière et l'adaptation des nouveaux porte-greffes. »

* Ces 5 garçons de Limas partiront à la guerre dans quelques mois et n'en reviendront pas.

Accident.

M. Joseph Perret, monteur électricien, est tombé d'un pylône et s'est contusionné le mollet gauche. Un repos de 12 jours lui a été prescrit.

Etat-civil de février.

Naissances : Jeanne Antoinette Guillard, villas Vermorel ; Antoine Elie Berthaud, aux Forêts.
Décès : Marie Chervin, veuve Condemine, 68 ans, au Peloux.

13 mars. (C'est un vendredi). Faire-part du décès de.

Mme Joseph Colliard, née Marie Morillon, décédée à Limas, lieu de Chabert, le 11 mars, dans sa 40^e année.

Avis aux amateurs !

Maitre PIQUAND, avoué à Villefranche, 8 rue de la République,
demande un PETIT CLERC.

31 mars Fête annuelle du Syndicat Agricole du Bois d'Oingt.

Le compte-rendu de la journée est très long, nous le citons uniquement parce que la présence discrète de Joseph Chatillon y est signalée- il n'y prend pas la parole- ainsi que celle de son fils.

7 avril.

Des élections législatives approchent. Le candidat Joannès Auray mène sa campagne, parfois tumultueuse.

A Limas, il est bien accueilli:

« Lundi soir, à 8 h, salle de la mairie, la réunion était présidée par M. Joseph Chatillon, maire, assisté de MM. Trambouze, adjoint et Claude Cinquin, conseiller municipal comme assesseurs ; M. Louis Balme est désigné comme secrétaire.

D'une manière générale « dans chacune de ses réunions, le vaillant candidat a exposé son programme avec l'énergie et le courage que chacun lui reconnaît. »

14 avril. Un article en première page, mais discret.



Extraits :

« L'Empire allemand tient à continuer son intimidation sur le monde.....L'armée allemande va être sur le pied de guerre pendant tout l'été prochain. Tous les corps d'armée, sauf le 5^e, ont reçu l'ordre de former chacun un régiment d'infanterie de réserve, y compris une compagnie de mitrailleuses avec les réservistes de 26 jours.

Ce renforcement ne durera point pendant plusieurs jours, mais pendant plusieurs mois. »

Limas. Un avis de décès remarqué :

Vous êtes prié d'assister, jeudi 16 avril, à 10 h, en l'église de Limas, au convoi et au service de
Madame Thérèse de LONCHAMP
VICOMTESSE JOURDA DE VAUX DE FOLETIER

Rappelée à Dieu le 13 avril, dans sa 91^e année, munie des sacrements de la Sainte Eglise et de la Bénédiction apostolique.

De la part :

Du Vicomte de Vaux, du vicomte Régis de Vaux, du vicomte Henri de Vaux et ses fils, de M. Henri de Courèges d'Agnos, son gendre, de MM. Charles, Hubert, Roger et Paul de Courèges d'Agnos, ses petits-fils.

Après la cérémonie religieuse, le corps sera déposé provisoirement dans un caveau pour être transporté ultérieurement à Monistrol (Loire).

Les personnes qui auraient eu l'intention d'envoyer des fleurs ou des couronnes sont priées d'en consacrer le prix à des messes ou à de bonnes œuvres.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

17 avril. Etat civil de mars.

Naissances : Mellet Joseph, au bourg ; Balandras Fernand, à la Creuse.

Mariages : néant ;

Décès : Morillon Marie, épouse Joseph Colliard ,40 ans; Molovray Jean Marie, 70 ans ; Perraud Jean Pierre, 61 ans ; Duvernay Reine, épouse Perrayon, 34 ans.

Emplacement pour les affiches électorales.

M. le Maire de Limas vient de fixer comme suit les emplacements destinés à recevoir les affiches électorales.

1/ Place de la Mairie, sur la maison de Mme Fougerat.

2/ Chemin de la Barre, sur le portail du cuvage de M. Chatillon.

3/ Chemin du Peloux, sur la maison de M. Morel, face à la place publique nouvellement créée.

4/ Chemin des villas Vermorel sur le mur de clôture.

21 avril. La'' une'' est consacrée aux élections du 26 avril, y figure, en bonne place, le programme du candidat Joannès Auray, largement soutenu par le journal.

Avis de messe.

Il s'agit, pour Mme Joseph Colliard, du service de la Quarantaine qui sera célébré pour le repos de son âme, en l'église de Limas, le jeudi 23 avril, à 9 h du matin.

28 avril. Résultats des élections du 26 avril.

Inscrits	Votants	Auray Rép. Indép.	Bender Rad. Soc.	Daudet Soc. Unifiés	Armanet Rad. Indép.	
Limas	256	226	117	102	3	2
Canton	7 861	6332	2 507	3 324	274	55
Total		7 059	11 132	481	185	

Elu

1° avril. Chronique des tribunaux. Audience du jeudi 30 avril.

Jean Claude Breton, 54 ans, jardinier à Limas, 50 F d'amende et confiscation du flingot (sic) pour chasse en temps prohibé.



Une première pour le Réveil !

Il fait sa pub.

12 mai. La défense contre la grêle en Beaujolais.

L'article est long ; nous n'en retiendrons que la liste des sociétés qui se proposent de continuer la défense **avec les canons**...on y trouve, entre autres, Limas, Gleizé, Pommiers, Lacenas, Denicé.

Il n'est plus question des Niagaras, immenses paratonnerres et Joseph Chatillon n'est pas cité.

18 mai Limas. Tombé d'une échelle.

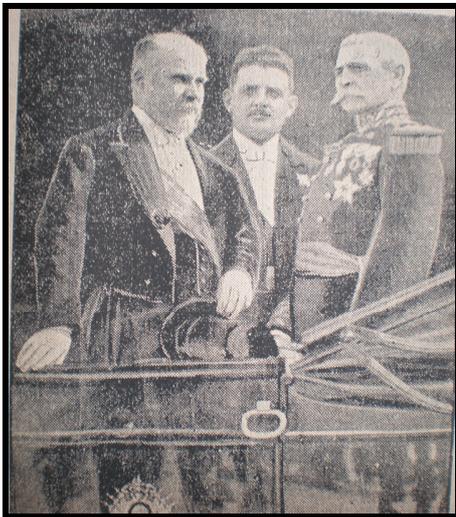
« M. Jules Ferraton, ouvrier chez M. Terracol, maître- maçon au bourg de Limas, est tombé du haut d'une échelle.

Transporté immédiatement à son domicile, on manda un médecin de Villefranche qui constata des plaies profondes dans la tête et une luxation de l'épaule gauche. Ces blessures nécessiteront un repos de 20 jours à un mois, sauf complications. »

19 mai. Avis de décès.

S'en va M. Marie Joseph Goyard, décédé à Limas, lieu du Besson, le 18 mai dans sa 63^e année. Ses funérailles auront lieu le mardi 20 courant, à 10 h précises.

26 mai. Le Président de la République est à Lyon.



On reconnaît :

-à gauche, le Président.

-au centre, Edouard Herriot,
(Alors âgé de 42 ans).

Le troisième personnage est le chef
de la maison militaire de l'Elysée.

2 juin. Etat-civil de mai.

Naissances : Marguerite Mauricette Bely, route d'Anse.

Mariages : Elie Dupinay, boulanger, au bourg, et Louise Maselet, sans profession, route d'Anse.

Décès : Marie Joseph Goyard, 62 ans, vigneron au Besson.*

*Les registres de l'Etat Civil de la commune donnent, pour les décès de l'année 1914 :
10 hommes âgés de 11j, 4 mois, 14 mois, 44, 61, 63, 71(2), 76 et 83 ans.
8 femmes " 30 mois, 35, 40, 42, 50 ,74(2) et 90 ans.

Auxquels il faut ajouter 7 soldats.



La pub pour les voitures commence !

16 juin. Où l'on retrouve les Niagaras électriques !

Régnié. « Notre municipalité a demandé l'enlèvement du Niagara placé au sommet du clocher en alléguant que de nombreux habitants croyaient que cet appareil attirait la foudre et les orages à grêle. »

Mais, pour ce faire, il faut l'accord de l'Association de Défense, ce qui exige la convocation d'une Assemblée Générale, et du Ministère de l'Agriculture qui subventionne l'opération.

De plus, des personnes autorisées, comme MM. Mascard, Directeur de l'Observatoire de Lyon, et Audriffred, membre de la commission sénatoriale chargée de suivre les expériences des paragrêles électriques ont répondu que, si les Niagaras n'empêchent point la formation de la grêle, ils constituaient au moins d'excellents paragrêles.»

Dans cette affaire, curieusement, Joseph Chatillon n'apparaît toujours pas.

19 juin. Tribunal Correctionnel de Villefranche. Audience du jeudi 18 juin.

Les nommés Pierre Lacour, 19 ans, né à Montceaux les Mines, Pierre Riberolles, 23 ans, né à Laguenille (Puy de Dôme) et Clément Ginet, 18 ans, né à Morancé, tous trois garçons bouchers à Villefranche sont inculpés de vol de cerises et mutilation d'arbres à **Limas**, le 28 mai dernier. Le Tribunal les condamne à 25 F d'amende chacun.

23 juin. La défense contre la grêle est-elle efficace ?

Reprise d'un article du Petit Journal qui contient une étude de M. l'Abbé Moreux* sur la défense de nos récoltes contre la grêle. La réputation scientifique de l'auteur appelle nécessairement un examen sérieux de ce travail.

« M. l'Abbé Moreux conclut nettement à l'inefficacité absolue des tirs et estime que les peines et l'argent dépensés pour cet objet sont complètement perdus.»

L'auteur n'est pas vraiment d'accord avec l'analyse faite par l'abbé et rappelle longuement toutes les méthodes utilisées. En particulier, en ce qui concerne les Niagaras, il cite le rapport présenté le 5 octobre dernier à l'Association Syndicale de la Chapelle de Guinchay : «il est indéniable que le moyen automatique de défense contre la grêle, imaginé par le général de Négrier et M. le Comte de Beauchamp exigera, sans doute, avant d'entrer dans le domaine de la pratique des retouches nombreuses et une mise au point particulièrement délicate en raison des difficultés naturelles de la région beaujolaise.»

L'auteur pense que l'emploi des canons et des fusées « suffit pour nous protéger contre les orages qui ne présentent pas un caractère de violence extrême, car, dans ce dernier cas, il faut bien avouer que l'homme reste impuissant devant les forces de la nature.»

Qu'en pense Joseph Chatillon ? Il ne le fait nullement savoir.

* Théophile Moreux, dit abbé Moreux (1867-1954). Ordonné prêtre en 1891. Astronome et météorologue célèbre par ses nombreuses publications de vulgarisation, entre autres : D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où sommes-nous ? Où allons-nous ?



30 juin. Imprudences de bicyclistes

Le jeune Goujon, âgé de 17 ans, ouvrier lapidaire à Limas, descendait vendredi, à fond de train, la route du Carry lorsque, en arrivant à un contour, l'imprudent se jeta sur M. de Guillin, directeur de la Société d'Énergie Electrique de Rhône à Villefranche qui rentrait, à bicyclette, à son domicile, à Limas.

La collision fut assez violente et les deux bicyclistes roulèrent sur le sol. Le jeune Goujon n'eut pas de mal mais M. de Guillin fut contusionné sur plusieurs parties du corps. Sa bicyclette fut également et sérieusement endommagée.

7 juillet.

Le Réveil reprend un article- très long et très technique- de l'Express de Lyon, signé : Le vigneron.

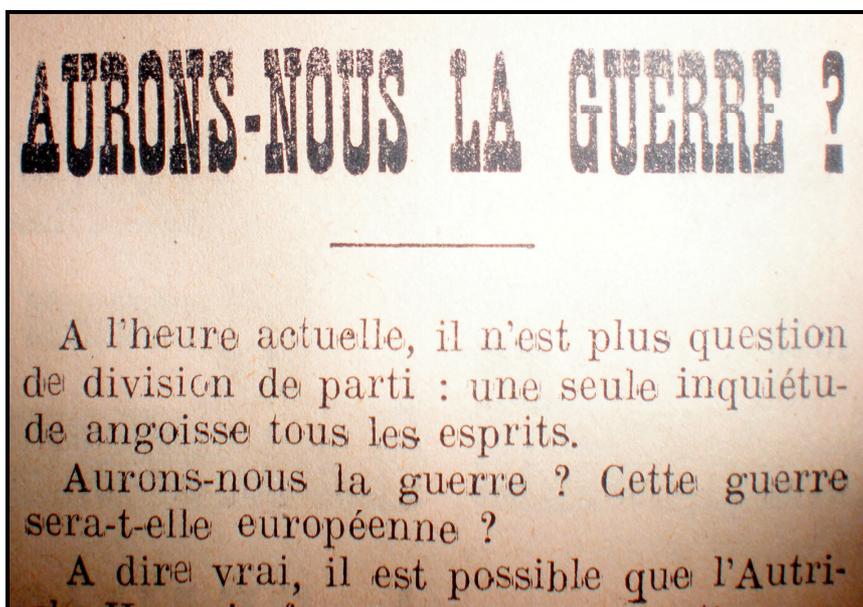
L'auteur fait le tour des diverses théories sur la formation de la grêle et, bien sûr, il évoque les Niagaras.

« Quant aux Niagaras, leur action, qui semblait probable dans certaines régions s'est montrée, jusqu'à présent à peu près nulle dans la nôtre. Peut-on la juger après une année d'expériences ? Vraiment, je ne le crois pas, et je n'aurai certes pas pour me contredire les physiiciens qui auront fait des observations et des expériences pendant des années et des années avant de se risquer à bâtir une théorie.»

Nous n'aurons plus l'occasion de reparler des Niagaras et des orages de grêle ; un orage d'une tout autre ampleur menace le pays tout entier.

Alors, on s'interroge !

28 juillet. En page 2 seulement : **La grande question !**



« A l'heure actuelle, il n'est plus question de divisions de partis, une seule inquiétude angoisse les esprits.

Aurons-nous la guerre ? Cette guerre sera-t-elle européenne ?

L'auteur présente une étude complète du conflit Autriche-Serbie et en déduit une conception quelque peu naïve de la stratégie allemande possible : si l'Allemagne aide les Autrichiens, elle aura à guerroyer sur deux fronts, le serbe et le russe, surtout le russe où elle aura face à elle 6 millions de soldats et ne pourra donc pas lancer une attaque brusquée contre nous.

Et, en plus, l'auteur doute des intentions belliqueuses de l'Allemagne et termine par un vœu :

« Souhaitons donc que les diplomates européens réussissent à trouver le terrain d'entente qui évitera un conflit sanglant. C'est le désir de tous les peuples qui ne sont point mêlés à cette querelle de voisins turbulents et c'est aussi la conclusion du bon sens. Ce n'est là qu'un souhait car le bon sens est ce qu'il y a de plus rarement obéi. »

Puis, un peu plus loin, dans le même numéro du journal :

« A l'heure où nous paraissons les nouvelles du commencement des hostilités en Serbie viennent nous avertir qu'il est fort heureux que ayons trois classes sous les drapeaux, nous pouvons attendre, en toute confiance, les évènements car, plus que jamais, la diplomatie ne semble pas favorable à un conflit européen.

En tout cas, toutes les précautions sont prises, nous ne pouvons davantage fournir de renseignements mais chacun a déjà, chez nous, fait son devoir. »

J.C

Et dans la Calade ?

« Depuis hier matin la guerre est le thème général de toutes les conversations en Calade aussi bien qu'ailleurs.

Les évènements extérieurs ont provoqué partout une émotion considérable..... On sent qu'un même sentiment patriotique remue tous les cœurs. »

31 juillet.

La grande question du jour est : L'Allemagne mobilisera-t-elle ou pas ?

Une toute petite note, en bas de page, annonce que nos places fortes de l'est sont en bon état.

Et, à ce jour, le "Réveil" cesse de paraître ! Il ne relatera et ne commentera plus les évènements qui se précipitent :

- 28 juillet : L'Autriche déclare la guerre à la Serbie.
- 30 " : Mobilisation générale en Russie.
- 1^o août : L'Allemagne déclare la guerre à la Russie.
- 3 " : L'Allemagne déclare la guerre à la France.
- 4 " : L'armée allemande envahit la Belgique.
La Grande Bretagne entre dans le conflit.



Le jeu des alliances a - trop bien - fonctionné.

En Europe, est venu le temps
du "sang et des larmes".

Bientôt, le 14 septembre, Limas aura son
premier "Mort pour la France" :

Jean-Pierre Debize, soldat au 149^o R.I.

Sources : -La collection du Réveil du Beaujolais, encore une fois très aimablement mise à notre disposition par notre ami Fernand Grandjean.

- Wikipedia.

- Archives communales.

Histoire et Patrimoine. Printemps 1913

Mais aussi 30 ans après



Septembre 1944 ! Libération de Villefranche !

Voici le témoignage d'un Limassien, Jean Guillermet, paru dans la préface de l'ouvrage de Charles Fontane "Villefranche libérée ou quatre ans après."

« C'est à Limas que les voitures blindées de l'extrême pointe d'avant-garde de l'armée De Lattre, venant de l'ouest, engagèrent à l'improviste et par surprise les premiers combats avec les colonnes allemandes en retraite.

Le samedi 2 septembre, vers 19 heures, montant au village par le chemin des Roches, j'étais prévenu que les "Américains arrivaient". L'erreur était excusable ; quatre voitures venant de la route de Tarare avaient emprunté le petit chemin de la Glacière et se dirigeaient sur Limas.

De toutes mes forces, sous la pluie qui ne cessait de tomber, je cours jusqu'au bourg et je vois, en effet, sur la petite place du Monument les quatre voitures blindées où flotte l'oriflamme tricolore. Minutes inoubliables. Joie délirante. Les personnes présentes, les membres de ma famille ravitaillent les soldats ; le beaujolais coule dans les verres.

Mais le temps presse. Le chef, un jeune lieutenant, soucieux et presque sévère, digne de la mission qui lui est confiée est penché sur sa carte. Il me demande quelques renseignements sur la topographie des lieux, l'importance et la situation des effectifs allemands. Il donne aussitôt des ordres brefs et précis. Il repart en prenant le chemin du Parasoleil, suivi de ses voitures ; il va ainsi rejoindre la route nationale. Quelques instants après, des rafales d'obus et de mitrailleuses balayent la grande route, marquant ainsi de la façon la plus inattendue la présence de l'Armée française forte et victorieuse, sûre de son destin.

Leur mission accomplie, les voitures remontent au bourg et reprennent la route de Villefranche en contournant la ville.

Nous avons, plus tard, la joie de recueillir les premiers prisonniers : cinq soldats d'origine slave conduits par Arriutou.

Ils furent désarmés à l'école, puis internés dans la propriété Savigny.

Ainsi, les premières escarmouches, prélude de la glorieuse journée du 3 septembre et de notre heureuse et rapide délivrance, avaient eu lieu sur le territoire de notre petite commune.

Que ces souvenirs impérissables soient pour nous le symbole d'une fraternelle union dans les tâches présentes et futures ! »

Jean Guillermet
Septembre 1944



ANECDOTES TROUVEES DANS LE JOURNAL PAROISSIAL « LA CALADE »

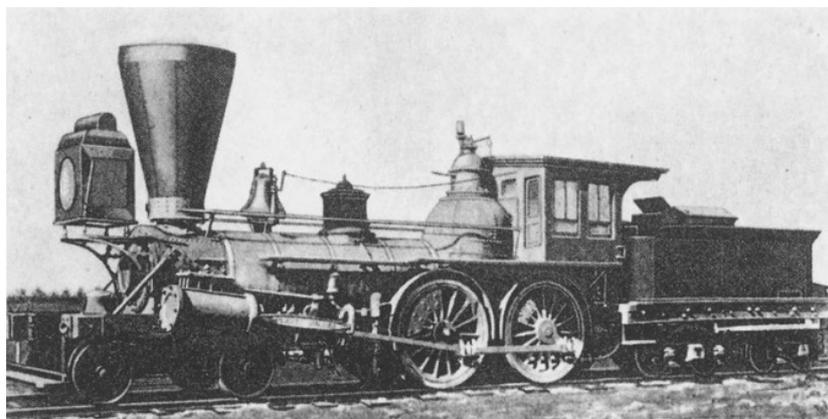
Dans le numéro 68 de Juin 1968 :

En 1848, mon grand-père construisait notre maison du Peloux. Il allait chercher des pierres et devait donc traverser le chantier de la ligne de chemin de fer, en construction à cette époque.

Mais, chaque fois et dans les deux sens, les gardes ne lui permettaient de passer qu'après l'avoir obligé à crier « Vive la République » » et à boire ensuite à la feuillette, placée en permanence tout auprès.

On n'allait tout de même pas jusqu'à lui faire entonner un hymne à la liberté.

Un paroissien.



Le Réveil du Beaujolais. Mercredi 8 octobre 1941.

Limas. Pour nos prisonniers.



Il a été versé au Comité d'Entr'aide de Limas la somme de 150 F pour transaction d'un maraudage commis chez Monsieur Gauthier, à la Grange Rouge, pour vol de raisins. Deux autres personnes prises à marauder ont versé 100 F et 50 F.